ALTAREA

Le 4 mai 2022,

Pacte Mondial des Nations Unies, Communication sur le Progrès 2021

Depuis le mois de mai 2019, Altarea est membre signataire du Pacte Mondial des Nations Unies et soutient les dix principes concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Convaincu qu'il n'y a pas de croissance sans responsabilité environnementale et sociétale, Altarea s'est engagé dans une démarche RSE dès 2009, et l'a mise à jour en 2017 en formalisant le programme « Tous engagés ! ».

Ce dernier s'appuie sur trois principaux axes :

- Agir en partenaire d'intérêt général des villes, pour développer et préserver les territoires ;
- Placer les clients au cœur des actions, agir au service de leur satisfaction dans tous les métiers ;
- Capitaliser sur l'excellence des talents, premier capital de l'entreprise au service de sa croissance.

Du fait de nos multiples pôles d'activité - bureaux, logements, commerces, grands projets urbains mixtes - nous avons une évidente utilité sociétale. Nous construisons la ville dans toutes ses dimensions, et contribuons ainsi à la transformer pour renforcer le vivre ensemble, la proximité, la qualité de vie. Fiers de ce rôle de partenaire d'intérêt général des villes, nous avons conscience que cela s'accompagne de grandes responsabilités, c'est pourquoi notre approche se veut exemplaire en matière de transition environnementale et de responsabilité sociétale.

Par cette lettre, je renouvelle mon engagement d'intégrer les principes du Pacte Mondial dans la stratégie et la culture d'Altarea et de continuer à inscrire son action dans les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Cordialement,

Alain Taravella
Président Fondateur

altarea.com

ALTAREA MANAGEMENT
87 rue de Richelieu • 75002 Paris • Téléphone : (+33) 1 56 26 24 00
SNC au capital de 10.000 € - 509 105 375 RCS PARIS-APE 7010Z